



COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL

Permanent Interstate Committee for Drought Control in the Sahel



EQUIPE DE REDACTION

Brahima CISSE, *Analyste Commerce Intra-régional et Gouvernance Routière des produits Agro-Sylvo-Pastoraux et Halieutiques.*

brahima.cisse@cilss.int
cissebra@hotmail.com

Ngaye TORDINA, *Analyste Marchés Agricoles et Bétail.* ngaye.tordina@cilss.int

Dieudonné KAM, *Assistant Commerce Intra-régional et Gouvernance Routière des produits Agro-Sylvo-Pastoraux et Halieutiques.*
dieudonne.kam@cilss.int

Zazouli Dan Tata Mahamadou Siradja, *Chef au ProDAF-FIDA Niger, volet intégration régionale par les échanges agrosylvopastoraux.*

dantata.zazouli@prodaf.net;
Zazouli2007@gmail.com

RE-LECTURE

Dr Sibiri Jean OUEDRAOGO,
Coordonnateur par intérim du Programme Accès aux Marchés,

sibirijeaneuedraogo@gmail.com
sibiri.ouedraogo@cilss.int

Bulletin mensuel de *Avril 2018*

Les échanges intra-régionaux de produits agricoles et d'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest



PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



INTRODUCTION

Dans la Déclaration de Malabo (Guinée Equatoriale) de juin 2014, les pays africains se sont engagés à tripler, d'ici 2025, le niveau des échanges intra-africains de produits et services agricoles, à accélérer la mise en place d'une Zone de libre-échange continentale (ZLEC) et à adopter un système de tarif extérieur commun (TEC) à l'échelle du continent. En effet, l'intégration commerciale est reconnue comme un puissant levier de croissance, de développement et de réduction de la pauvreté.

Le commerce intra-régional est donc essentiel pour assurer un approvisionnement régulier des différents marchés de la région, contribuant ainsi à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population par la disponibilité et l'accessibilité des produits. En outre, le développement du commerce intra-régional des produits agro-pastoraux et de la pêche contribue à la création de nombreux emplois le long des différentes chaînes de valeur et contribue à la lutte contre la pauvreté.

La région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest peut se nourrir elle-même de sa production régionale agricole, de bétail/viande que de produits halieutiques. Cet atout permet à la région d'être résiliente aux facteurs négatifs du marché mondial. A cette fin, conformément au Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO (SLEC), les produits agricoles et alimentaires de la région doivent pouvoir circuler librement des zones de production vers les zones de consommation et des zones excédentaires vers les zones déficitaires.

Mais la circulation intra-régionale des produits agro-pastoraux et de la pêche est entravée par de nombreuses barrières, d'ordre physique et non physique, les barrières tarifaires et non tarifaires, l'insuffisance d'informations sur la dynamique du commerce intra-régional, les opportunités commerciales, ainsi que l'insuffisance dans la transformation des produits locaux. La combinaison de tous ces facteurs contribue à la hausse des prix de revient des produits, réduisant la compétitivité des produits de la région au détriment des produits importés et limitant les gains en revenus, la création d'emplois le long des chaînes de valeurs et même l'accès aux populations vulnérables.

De plus, le suivi et la mesure du niveau du commerce intra-régional et en particulier de l'intégration régionale, constituent également un défi majeur pour la réussite de la mise en œuvre aussi bien des engagements de Malabo que des politiques régionales et nationales. Sur ce point, il existe un large consensus sur le fait que les données sur le commerce intra-régional sont insuffisamment collectées du fait de la sous-déclaration et/ou du non-enregistrement du commerce formel ainsi que l'absence d'informations sur le commerce informel. Il apparaît alors évident que les données sur le commerce intra-africain, présentent des insuffisances et par conséquent sous estimées dans les bases de données, nationales, régionales et internationales telles que COMTRADE.

En effet il s'agit de faciliter les flux de produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques des zones excédentaires vers les zones déficitaires ou les centres de consommation.

Sur la base d'une méthodologie rigoureuse, le Programme Régional d'Appui (PRA-Marchés) du CILSS, avec l'appui de l'USAID, de la Banque Mondiale (BM), du CANADA, de la Banque Africaine de Développement (BAD) et le FIDA à travers le ProDAF/Niger met en œuvre un système régional de collecte journalière des données sur le volume et la valeur des flux transfrontaliers des produits agricoles, halieutiques et du bétail ainsi que les entraves le long des douze (12) principaux corridors commerciaux (cf tableau n°1). Egalement, Il y mène des activités de plaidoyer pour la levée des barrières et le renforcement de capacités des acteurs des chaînes de valeur. La collecte des données est réalisée par les acteurs du secteur privé appartenant aux organisations socioprofessionnelles et les interprofessions dont les membres œuvrent dans le commerce transfrontalier. La collecte est faite au niveau des points de sortie (frontières) et des marchés stratégiques de différents pays de la région.

Ce bulletin traite la situation des flux échangés durant le mois d'Avril 2018. Les principaux produits majeurs ayant fait l'objet de commerce transfrontalier sont essentiellement : cola, niébé, poisson, mais, mil, oignon, piment, riz, sorgho, souchet, tomate et les vivriers.

Taux mensuel moyen du \$ = 530,996921 FCFA ; \$ = 358,030967 NAIRA ; 1 \$ = 4,465797 GHS

PRINCIPAUX CORRIDORS DE COMMERCIALISATION SUIVIS

Tableau 1: Principaux corridors commerciaux suivis

Produits	Corridors	Distance (Km)	Points de collecte
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Niébé*, Colas*, Oignon*, Volaille*, Œufs*, Tomate*, Manioc*, Banane*, Igname*, Arachide*, Pomme de terre*	Abidjan-Ouagadougou-Niamey	1 633 (1 100 ET 533)	Abidjan, Bouaké, Niangoloko, Ouamélourou, Mbengué, Banfora, Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, Téra, Kantchari
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Colas*, Oignon*	Abidjan-Bamako	1 132	Abidjan, Bouaké, Mbengué, Odiénné, Zegoua, Kadiolo, Loulouni, Kadiana
Maïs, Volaille*, Œufs*, Niébé, Colas, Oignon, Huile de palme, Poisson, Tomate, Piment, Manioc et dérivés, Igname, Noix de coco, Gombo, Pistache, Carotte, Gingembre, Sésame, Crabes, Épices, Pastèque, Avocat, Chou, Ail, Ananas, Épices, Patate douce, Arachide, Banane, tourteaux coton	Abidjan-Accra-Lomé-Cotonou-Lagos	1 020 (540 ET 200 ET 155 ET 125)	Abidjan-Anyama, Noé, Kasso, Kodjoviakopè, Sanvée-kondji, Djaffé, PK18, Sango-Attan, Lagos-Mile12, Gogounou, Parakou, Ouenra, Déra, Glazoué, Bantè, Savè, Péhunco, Malanville, Ouaké
Maïs, Bétail, Niébé, Colas*, Oignon, Igname, Manioc*, Tomate, Orange*, Pastèque*, Volaille*, Œufs*, Arachide*, Pomme de terre*	Ouagadougou-Accra	1 004	Djibo, Dori, Ouagadougou, Bittou, Léo, Techiman, Kumasi, Bantama, Anloga, Ashaiman, Accra-CMB, Agbogbloshie
Maïs, Bétail, Niébé, Oignon*, Tomate*, Poisson (tilapia)	Ouagadougou-Cotonou	1 064	Pouytenga, Nadiagou, Parakou
Maïs, Mil, Sorgho, Riz, Poisson*	Ouagadougou-Mopti et Bobo-Koutiala	450 ET 165	Bama, Banzon, Orodara
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Arachide*	Bamako-Dakar	1 350	Kayes, Diboli
Riz*, Maïs*, Mil*, Sorgho*, Bétail, pomme de terre*	Bamako-Conakry	1 003	Yanfolila, Kangaba, Kourémalé
Canne à sucre, Aubergine, Pastèque, Mangue, Patate douce, Courge, Volaille, Œufs, Soja, Épices, Bissap, Citron, Moringa, Taro, Niébé, Bétail, Oignon, Souchet, Poivron, igname, farine de manioc (gari)	Tahoua– Sokoto	222	Konni, Galmi Bangui, Guidan Takwassara, Sabon Guida (Erofa)
	Maradi– Katsina-Kano	217	Korghom, Dan Issa, Guidan Kané, Kano
	Zinder- Daura-Kano	234	Adaré, Dan Barto, DMDA
	Kano-Magaria-Zinder	265	Dachi, DMDA

* Les flux de ces produits ne sont pas encore documentés sur le corridor indiqué

INDICATEURS DE PERFORMANCE SUIVIS

La mise en œuvre des activités de promotion du commerce intra-régional des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques permet de renseigner par pays et mensuellement, trimestriellement et annuellement les principaux indicateurs suivants :

- ✓ Valeur et volume du commerce intra-régional des produits ciblés ;
- ✓ Valeur et volume du commerce intra-régional réalisé par les femmes dans les produits ciblés ;
- ✓ Nombre moyen de points de contrôle illégaux (par 100 km) le long des corridors ;

- ✓ Montant moyen des paiements illégaux (par 100 km) le long des corridors ;
- ✓ Temps moyen d'acheminement (heures) des produits ciblés le long des corridors ;
- ✓ Temps moyen de traversée (minute) des frontières le long des corridors ;
- ✓ Coût moyen du transport par 100 km le long des corridors dans les produits ciblés ;
- ✓ Nombre de personnes formées sur les thématiques liés au commerce agricole ;
- ✓ Nombre de protocoles, procédures et documents commerciaux régionaux simplifiés distribués ;
- ✓ Nombre d'actions de sensibilisation/plaidoyer réalisées aux frontières et le long des corridors ;
- ✓ Nombre de panneaux d'affichage géant de diffusion des textes communautaires et messages clés.

FLUX COMMERCIAUX DES PRODUITS AGRICOLES ET HALIEUTIQUES

Volume (tonnes) total du mois: **51 587**

Variation mensuelle: **-13%**

Valeur totale (\$) du mois: **20 703 046**

Variation mensuelle: **-17%**

Principaux produits commercialisés :

Produits	Volume	Valeur USD (\$)	%Valeur
Cola	410	340 362	2%
Niébé	2 884	1 884 389	9%
Poisson	159	550 058	3%
Mais	15 109	4 290 917	21%
Mil	4 544	1 735 039	8%
Oignon	11 739	4 125 547	20%
Piment	503	546 126	3%
Riz	3 076	484 063	2%
Sorgho	2 006	695 224	3%
Sorghum	2 823	831 629	4%
Tomate	1 506	2 171 399	10%
Produits divers	6 828	3 048 293	15%
Total général	51 587	20 703 046	100%

Le volume et la valeur des principaux produits échangés au cours du mois d'Avril 2018 ont connu une baisse considérable par rapport au mois de mars passé. En effet, le volume total des produits agricoles échangés est passé de 59 366 tonnes à 51 857 tonnes, soit une diminution de -13% pour une valeur respectivement de 25 053 825 \$ à 20 703 046 \$, soit une variation de -17%. Les produits dominants sont le maïs (21%), l'oignon (20%) et les divers produits (15%).

Cette variation négative et saisonnière du volume et de la valeur des flux transfrontaliers par rapport au mois passé, est surtout imputable au faible

niveau de commercialisation liée à l'annonce de la période de soudure au sahel.

Pays exportateurs :

Pays	Volume	Valeur USD (\$)	%Valeur
Benin	2 164	814 128	4%
Burkina Faso	11 321	5 545 254	27%
Cote d'Ivoire	6 531	1 858 979	9%
Ghana	2 815	1 335 842	6%
Guinea	60	49 809	0%
Niger	12 663	5 087 120	25%
Nigeria	15 379	5 500 062	27%
Togo	654	511 853	2%
Total général	51 587	20 703 046	100%

Les principaux pays exportateurs et fournisseurs des produits agricoles pendant le mois d'Avril 2018 sont le Nigeria et le Burkina Faso avec chacun 27% de la valeur totale des échanges, ensuite le Niger en troisième position avec 25%.

Pays importateurs :

Pays	Volume	Valeur USD (\$)	%Valeur
Benin	2 129	1 389 609	7%
Burkina Faso	6 133	1 905 590	9%
Ghana	15 197	7 383 670	36%
Guinée	17	3 270	0%
Mali	5 208	823 353	4%
Niger	17 191	5 944 239	29%
Nigeria	3 894	2 079 629	10%
Sénégal	1 020	282 251	1%
Togo	798	891 435	4%
Total général	51 587	20 703 046	100%

Les pays importateurs des produits vivriers restent le Ghana (36%), le Niger (29%), le Nigeria (10%), le Burkina Faso (9%), le Bénin (7%), le Togo (4%) et le Sénégal (1%).

FLUX COMMERCIAUX DE BETAIL

Nombre de têtes du mois: **193 835**

Variation mensuelle: **-10%**

Valeur (\$) totale du mois: **48 531 238**

Variation mensuelle: **-6%**

Principaux animaux commercialisés :

Type d'animal	Nbe têtes	Valeur USD (\$)	%Valeur
Bovin	56 788	32 486 503	67%
Caprin	18 121	1 120 172	2%
Ovin	118 926	14 924 563	31%
Total général	193 835	48 531 238	100%

Au cours du mois d'Avril 2018, le nombre de tete du bétail échangés tout comme la valeur ont connu une légère régression par rapport au mois de mars 2018. En effet, le nombre de tete a diminué de 215 061 à 193 835, soit une variation de -

10%. Cette situation s'explique en partie par le dysfonctionnement de dispositif de collecte des données dans la zone des corridors Niger-Nigeria. Tout comme le mois de mars, les échanges commerciaux du bétail durant le mois d'Avril ont concerné essentiellement les bovins qui représentent 67% de la valeur totale des échanges, ensuite les ovins qui représentent 32% et les caprins avec 2%.

Pays exportateurs

Pays	Nbre têtes	Valeur USD (\$)	%Valeur
Benin	1 512	523 862	1%
Burkina Faso	123 828	26 381 841	54%
Mali	65 225	20 889 560	43%
Niger	3 270	735 975	2%
Total général	193 835	48 531 238	100%

Le Burkina Faso, est le premier pays exportateur du bétail avec 54% de la valeur total des échanges en Avril 2018. Ensuite vient en deuxième position le Mali (43%), suivi du Niger (2%) et du Bénin (1%). Ces données n'intègrent pas celles des corridors Niger-Niger.

Pays importateurs

Pays	Nbe têtes	Valeur USD (\$)	%Valeur
Benin	380	32 837	0%
Burkina Faso	1 561	163 457	0%
Cote d'Ivoire	130 057	27 008 318	56%
Ghana	16 538	7 515 871	15%
Guinée	11 459	3 306 329	7%
Niger	244	65 213	0%
Nigeria	3 383	1 175 208	2%
Sénégal	15 666	7 748 269	16%
Togo	14 547	1 515 736	3%
Total général	193 835	48 531 238	100%

Au titre du mois d'Avril 2018, la Cote d'Ivoire reste le premier pays importateur du bétail avec 56% de la valeur totale, suivi du Sénégal (16%) et du Ghana (15%).

CONCLUSION – FLUX COMMERCIAUX GLOBAUX

Valeur (\$) totale du mois: **69 234 284 \$**

Variation mensuelle: **-10%**

Désignation	Volume/Nbre de tête	Valeur USD (\$)	% Valeur
Flux principaux produits agricoles et halieutiques			
Cola	410	340 362	2%
Niébé	2 884	1 884 389	9%
Poisson	159	550 058	3%
Mais	15 109	4 290 917	21%
Mil	4 544	1 735 039	8%
Oignon	11 739	4 125 547	20%
Piment	503	546 126	3%
Riz	3 076	484 063	2%
Sorgho	2 006	695 224	3%
Sorghum	2 823	831 629	4%
Tomate	1 506	2 171 399	10%
Produits divers	6 828	3 048 293	15%
Total général	51 587	20 703 046	100%
Flux commerciaux du bétail			
Bovin	56 788	32 486 503	67%
Caprin	18 121	1 120 172	2%
Ovin	118 926	14 924 563	31%
Total général	193 835	48 531 238	100%
Total Général		69 234 284	

Globalement, les échanges transfrontaliers au cours du mois d'Avril 2018 ont connu un ralentissement. La valeur totale est de 76 558 521 \$ à 69 234 284 \$, soit une variation de -10%. Ce ralentissement s'explique en partie par le fait que les données de la zone des corridors Niger-Nigeria ne sont pas intégrées.